AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1110
FR0010282822-FS0480

31 mai 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SES IMAGOTAG

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 mai 2017, la société par actions simplifiée Phison Capital[1] (39 quai d'Orsay, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 mai 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SES IMAGOTAG[2] et détenir 648 469 actions SES IMAGOTAG représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre total d'actions SES IMAGOTAG.

[1] Contrôlée par Mme Léone Meyer.
[2] Anciennement dénommée STORE ELECTRONIC SYSTEMS.
[3] Sur la base d'un capital composé de 13 010 242 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.